

Revue de presse du 9 octobre 2015

NATIONAL	2
RFI / Journal.....	2
RFI / Un plan européen sur le retour des migrants non réfugiés en débat	2
RCF / Droit des étrangers : la Cimade en colère contre les sénateurs	3
France Culture / Matinale	4
Le Point / Réfugiés syriens : quand le show-biz se mobilise.....	4
Respect Mag / Des associations appellent à voter un amendement contre les tests d'âge osseux.....	5
La Croix / Le Sénat durcit le projet de loi immigration.....	6
Le Figaro / Emmaüs déplore "l'inertie du gouvernement"	7
REGIONAL	8
Destimed / Des moyens à hauteur des obligations de l'État réclamés pour assurer l'accueil des demandeurs d'asile.....	8
La Montagne / Le CCT a organisé une réunion d'information sur l'accueil des réfugiés, jeudi soir au « 3 X rien ».....	8
La Montagne / Haute-Loire : les villes du Mazet-Saint-Voy et de Saint-Bonnet-le-Froid prêtes à accueillir des réfugiés.....	10
L'indépendant / Hommage aux migrants décédés : un cercle de silence qui veut faire du bruit	11
Sud Ouest / Pas d'expulsion à Bordeaux mais les Sahraouis se sont dispersés	11
Le Dauphiné / Une nouvelle famille expulsée, la Cimade interpelle l'État.....	12
D'ici / Hautes-Alpes : Une famille de migrants en voie d'être expulsée à Gap	12
La Provence / Réfugiés : la plateforme "Asile" est débordée	12

RFI / Journal

07/10/2015

[Jean-Claude Mas]

RFI / Un plan européen sur le retour des migrants non réfugiés en débat

08/10/2015

La question migratoire est au coeur d'une nouvelle réunion européenne. Un Conseil des ministres de l'Intérieur des 28 Etats membres qui se tient au Luxembourg ce jeudi 8 octobre. Et c'est la question du retour de ceux qui n'obtiennent pas le statut de réfugié qui sera débattue. Mais déjà, le contenu de ce plan, révélé par la presse britannique, suscite des réticences.

« Il n'y a pas de politique d'accueil durable sans éloignement de ceux qui ne relèvent pas de la protection internationale. » Bernard Cazeneuve, le ministre français de l'Intérieur le répète : un meilleur accueil des réfugiés passe aussi par une plus grande fermeté à l'égard des migrants économiques. Et l'Europe est au diapason, assure-t-il. Il lui faut juste savoir agir. « Les Européens doivent appliquer les politiques qu'ils décident, affirme-t-il. C'est toujours mon problème au sein de l'Union européenne. Les décisions sont bonnes, mais le temps est trop long. »

Pierre angulaire du plan européen pour les migrants: les « hotspots », ces centres vers lesquels les nouveaux arrivants doivent être aiguillés en attendant de déterminer s'ils répondent ou non aux critères de l'asile. Un outil important aussi pour faciliter les retours, affirme Bernard Cazeneuve. « Les "hotspots" doivent être mis en place au 1er novembre au plus tard. Cela veut dire qu'il y a un processus de contrôle européen, permanent, qui permet de veiller à ce que des règles soient établies. Cela veut dire qu'il y a un dispositif de retour qui est organisé par Frontex. »

Mesures contraignantes

L'agence en charge du contrôle des frontières extérieures de l'Union devrait en effet voir ses effectifs renforcés, avec la création d'une unité spéciale chargée d'aider les Etats membres dans les expulsions, par une aide logistique et financière.

Mais le plan prévoit également des mesures plus contraignantes. Selon quotidien britannique The Times, qui s'en est procuré une copie, le texte prévoirait en effet l'obligation pour les pays membres d'expulser tous les migrants en situation irrégulière. La Commission européenne pourrait imposer des sanctions et des amendes aux pays qui n'agiraient pas en ce sens. Enfin les migrants devront être enfermés dans des centres de rétention en attendant leur renvoi au pays. Et le plan prévoit aussi d'accroître la pression sur les pays d'origine. L'aide au développement pourrait être liée à leur coopération dans l'organisation du retour de leurs ressortissants.

La députée européenne de la droite modérée Françoise Grossetête souligne qu'elle ne connaît pas le document évoqué par le journal britannique et qu'elle n'est pas en mesure d'en vérifier la véracité, mais, sur le principe, elle estime que des expulsions des migrants qui n'obtiendront pas le droit d'asile seront inévitables. « Si on dit qu'il y a plusieurs centaines de milliers de migrants qui ne peuvent pas bénéficier du droit d'asile, effectivement les positions que nous avons tous prises c'est

de dire qu'il faut à ce moment là qu'ils soient reconduits dans leurs pays. Il faut que cela se fasse dans l'ordre, bien évidemment, parce que nous avons besoin d'assurer une certaine sécurité dans nos pays, dans les Etats membres de l'Union européenne. Nous avons besoin d'assurer le bon contrôle de nos frontières. Mais vraiment de façon la plus humaine possible, dans des conditions qui soient tout à fait dignes du respect de ces personnes. Mais il faut être ferme aussi. Si les décisions sont prises, si les décisions juridiques sont prises, il faut les appliquer », explique l'eurodéputée.

Criminalisation des migrants

En revanche, la Cimade, une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, y voit une tentative de monter les migrants les uns contre les autres.

« Les mesures qui sont proposées ne font que confirmer le discours politique de l'Union européenne et des Etats membres de mise en opposition des catégories de migrants entre eux, explique Jean-Claude Mas, secrétaire général de la Cimade. [Ceux] qui relèvent de la Convention de Genève, donc des réfugiés, et les autres migrants, dits économiques, qui pour autant ont des motifs très légitimes de migration. » Le plus scandaleux, selon lui, est que ce plan risque de faire de ces migrants écartés des délinquants.

« Ce sont des gens qui fuient l'extrême misère, et la pauvreté, que l'on va criminaliser en voulant les enfermer et en les renvoyant dans leurs pays, s'insurge-t-il, alors même qu'ils justifieraient d'un effort de solidarité de la part de l'Union européenne. On peut fuir son pays pour des raisons de persécution, mais on peut fuir aussi son pays pour des raisons économiques fortes d'autosurvie. Et il n'est pas possible que l'Union européenne réponde à ces gens-là en les enfermant et en les renvoyant sans autre mesure de possibilité d'envisager des moyens de solidarité ou d'accueil dans l'Union européenne. »

Pour l'eurodéputé José Bové, ce « genre de mesures est en contradiction totale avec toutes les valeurs qui ont été portées aussi bien au niveau européen, mais au niveau aussi international, avec la déclaration universelle des droits de l'homme. Donc ce genre de propositions, pour moi, doit être rejeté avec la plus grande vigueur. » « C'est tout à fait scandaleux », s'insurge-t-il.

[Reprises dans Fratmat info, Dépêche du Mali...]

RCF / Droit des étrangers : la Cimade en colère contre les sénateurs

06/10/2015

Le projet de loi sur le droit des étrangers est attendu aujourd'hui au Sénat. En commission, les sénateurs ont largement amendé le texte proposé par le gouvernement.

Les députés l'avaient assoupli, eux l'ont durci. La chambre Haute souhaite rallonger la période de rétention avant la présentation devant le juge, donner plus de pouvoirs de contrôle aux préfets et légaliser l'enfermement des enfants en centre de rétention. Une possibilité qui provoque l'indignation de la Cimade qui dénonce une surenchère sécuritaire. David Rohi est responsable de la commission éloignement pour le service œcuménique d'entraide.

Le texte fera ensuite l'objet d'une commission mixte paritaire chargée de trouver une version commune aux deux chambres, et en cas d'échec, probable, c'est l'Assemblée nationale, où la

gauche est majoritaire, qui aura le dernier mot.

<https://rcf.fr/actualite/droit-des-etrangers-la-cimade-en-colere-contre-les-senateurs>

France Culture / Matinale

06/10/2015

[Cimade sur PJJL Sénat]

Le Point / Réfugiés syriens : quand le show-biz se mobilise

06/10/2015 Baudouin Eschapasse

L'appel à la solidarité lancé par le comédien Alex Lutz, début septembre, est un succès. Une centaine d'artistes se sont engagés en faveur des réfugiés.

L'idée a germé dans son esprit il y a plusieurs mois, au moment des premiers naufrages de bateaux de réfugiés. Elle s'est concrétisée le soir où a été diffusée la terrible photo du petit Aylan Kurdi retrouvé mort, noyé sur la plage de Bodrum en Turquie. Cette image a été, pour lui "comme pour beaucoup", un électrochoc. "Je ne pouvais pas ne pas réagir", explique Alex Lutz. "Mon premier réflexe a été de me tourner vers les hommes et les femmes qui oeuvrent dans ma profession pour voir ce que nous pouvions faire. Les choses se sont ensuite enclenchées naturellement", expose avec simplicité l'humoriste.

Avec Denis Olivennes (PDG d'Europe 1), Bernard Murat (directeur du théâtre Édouard-VII) et Jean-Marc Dumontet (producteur de spectacles), il réfléchit à la manière de mobiliser rapidement des moyens financiers pour soutenir les associations qui interviennent auprès des populations civiles fuyant la guerre en Syrie, en Irak et ailleurs. "Nous ne sommes pas des professionnels de l'humanitaire. Il faut laisser faire ceux qui savent", argue Jean-Marc Dumontet.

Des cachets solidaires

Mais comment inciter les artistes à donner ? Alex Lutz soumet l'idée d'un "cachet solidaire" à quelques personnes de son entourage. Elle fait l'unanimité. Le concept est simple : chaque artiste s'engage à verser la recette d'un spectacle ou d'un concert, une fraction de son salaire ou une partie de ses droits d'auteur à l'association Une main tendue, qui reverse intégralement les sommes collectées.

"Un cachet d'artiste peut financer quelques jours, quelques semaines, voire quelques mois d'hébergement. Je fais partie d'une génération qui a vu s'investir des artistes. J'ai un très fort souvenir de ce qu'a fait Coluche avec les Restos du cœur. On demande toujours beaucoup aux Français. Là, ce sont des artistes, des gens qui gagnent de l'argent qui vont donner de l'argent pour les réfugiés", indique Alex Lutz.

Une nouvelle forme de "Band Aid"

Une émouvante tribune est publiée dans les pages du Journal du dimanche le 6 septembre. Cosignée par 66 artistes, elle pose les bases d'un "Band Aid" d'un nouveau genre. Ici, point de disque à la Bob Geldof pour réunir des fonds contre la faim en Éthiopie, mais un engagement solennel de chacun.

"Plus jamais d'Aylan sur les plages de Turquie, dans des embarcations de fortune coulées en Méditerranée ou dans des camions échoués sur des routes autrichiennes. Ces enfants sont les nôtres, leurs parents sont nos semblables, nous ne formons qu'une seule et même humanité. [...] Nous ne pouvons pas rester claquemurés dans l'indifférence et le silence. [...] Nous ne voulons en aucun cas donner des leçons, mais nous engager en offrant un cachet solidaire", écrivent-ils.

"Nous pouvons tous faire quelque chose chacun à notre niveau", insiste Jean-Marc Dumontet. "D'ailleurs, les personnes qui nous contactent ne sont pas toutes des vedettes du cinéma ou de la chanson. Il y a aussi des maquilleurs, des accessoiristes, des techniciens", complète Alex Lutz. Plus de 120 artistes investis

En un mois, plus de 120 personnes se sont jointes au mouvement. Parmi elles figurent des habitués des oeuvres de charité. Comme Line Renaud, Isabelle Adjani, Mimie Mathy, François Cluzet, Muriel Robin. Mais aussi Daft Punk, Danièle Thompson, Mireille Darc ou encore le clan Chédid. Et les dons affluent. Chez Jean-Marc Dumontet, dont les bureaux hébergent l'association, deux personnes se consacrent, à mi-temps, à la logistique de l'opération.

Difficile d'en savoir vraiment plus. "Nous ne souhaitons pas faire de publicité autour de cette initiative", justifie le producteur. "Nous faisons ce que nous estimons devoir faire sans chercher à nous faire mousser", insiste l'un des "people" investis dans le projet. Dans les coulisses, des rapprochements inattendus s'opèrent parfois. Début octobre, le théâtre de Bobino était ainsi prêté à l'association Singa France qui cherche à "loger" quelques-unes des familles parmi les 30 000 réfugiés attendus en France cette année. Quelque 12 000 personnes se sont manifestées pour recevoir, chez elles, ces victimes de guerre, dont plusieurs artistes-membres du collectif.

La priorité de l'association Une main tendue reste cependant de collecter de l'argent pour ses cinq associations partenaires : la Cimade, le Secours catholique, le Secours islamique, Médecins du monde et Première Urgence internationale. "Des spectacles vont être organisés à l'automne, partout en France", promet Jean-Marc Dumontet. Le théâtre du Rond-Point à Paris a déjà annoncé plusieurs soirées exceptionnelles.

Respect Mag / Des associations appellent à voter un amendement contre les tests d'âge osseux

06/10/2015 AFP

Plusieurs associations ont appelé mardi les sénateurs « soucieux du respect des droits de l'enfant » à voter un amendement socialiste au projet de loi relatif au droit des étrangers, pour interdire les tests osseux destinés à déterminer l'âge des mineurs étrangers isolés.

« Il faut que les parlementaires et, au-delà, le gouvernement entendent ces voix et mettent un terme à des pratiques aux résultats non fiables, détournées de leur usage médical à des fins politiques et en contradiction flagrante avec les valeurs humanistes dont le gouvernement prétend s'honorer », expliquent ces associations dans un communiqué.

L'amendement propose de compléter l'article 388 du Code civil par un alinéa ainsi rédigé : « L'évaluation tendant à la détermination de la minorité ne peut être effectuée à partir de données radiologiques de maturité osseuse ». L'usage et la fiabilité de ces tests, utilisés notamment pour déterminer l'âge des mineurs étrangers isolés, sont contestés par de longue date les associations venant en aide aux enfants et adolescents étrangers en France.

S'ils concluent que les jeunes ont 18 ans ou plus, les conséquences sont « dramatiques », estiment-elles : « exclusion de toute prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), mise à la rue immédiate, interruption de la scolarité ou de la formation en cours, impossibilité de régularisation sans secours ni protection d'aucune sorte et sans titre de séjour ».

« Sur la base de ces tests aux résultats incertains, ce sont des dizaines de jeunes, garçons et filles qui, accusés d'avoir menti sur leur âge, ont été condamnés à des peines de prison et à des dédommagements de dizaines voire de centaines de milliers d'euros à verser à l'Aide sociale à

l'enfance qui les avait pris en charge », poursuivent les associations.

La Cimade, Comede, le Gisti, Hors la rue, la Ligue des droits de l'Homme, Médecins du Monde, RESF, le Syndicat de la Magistrature ainsi que Claire Brisset, ancienne Défenseuse des enfants, sont signataires de cet appel.

La Croix / Le Sénat durcit le projet de loi immigration

06/10/2015 JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS (avec AFP)

De majorité à droite, les sénateurs défendent, à partir de mardi 6 octobre, une version durcie du projet de loi immigration défendu par le gouvernement.

Il n'y a pas de désaccords majeurs entre Les Républicains et le PS, sur les politiques migratoires à mener. Des deux côtés de l'échiquier politique, on s'accorde à dire qu'il faut renvoyer les clandestins dans leur pays, d'une part, et mieux intégrer ceux qui ont vocation à rester en France, de l'autre.

Les sénateurs tiennent toutefois à marquer leur différence, alors que la haute assemblée doit examiner en première lecture le projet de loi relatif à l'immigration défendu par le gouvernement. Une ligne plus dure

Si la version présentée en commission des lois n'ajoute pas de mesures phares, par rapport à celle adoptée par les députés, elle durcit les dispositions existantes. D'où un changement de l'intitulé du texte. Initialement « projet de loi relatif au droit des étrangers en France » il est devenu « projet de loi portant sur diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration ».

La droite s'est essentiellement contentée de resserrer les boulons existants. Elle ne supprime pas la création de titres pluriannuels, conçue pour faciliter l'intégration des migrants légaux mais en durcit l'accès.

Des dispositions visant à expulser plus facilement les personnes assignées à résidence ou les déboutés de l'asile ont été ajoutées. Les conditions du regroupement familial ont été restreintes. Les sénateurs rétablissent aussi une participation forfaitaire des sans-papiers à l'aide médicale d'État, votée en 2011, mais supprimée à l'arrivée des socialistes au pouvoir.

La gauche se défend de tout laxisme

En réaction aux amendements déposés à droite, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a défendu son bilan contre l'immigration irrégulière, qu'il estime supérieur à ce qu'a fait la droite en son temps. « La réalité, c'est que nous n'avons pas de hausse de la demande d'asile et que nous éloignons davantage ceux qui sont en situation irrégulière », a-t-il affirmé devant la commission des lois du Sénat.

À lire aussi Peut-on réduire l'immigration légale ?

Il a rappelé que près de 190 filières de passeurs avaient été démantelées en France depuis le début de l'année. En matière d'éloignements contraints, le ministre de l'intérieur a assuré que leur nombre avait « augmenté de 13 % » entre 2012 et 2014. Selon le ministère, leur nombre est en effet passé de 13 386 en 2012 à 15 161 en 2014, et l'objectif prévu est de 16 000 pour 2015.

Les libertés individuelles en question

De leur côté, les associations de défense des droits des étrangers ont dénoncé lundi la « surenchère »

du Sénat. « Alors que l'actualité aurait dû pousser la France à réinventer une politique d'hospitalité, la peur de l'autre, l'obsession du contrôle, de l'enfermement et des expulsions continuent de guider les décideurs. Il est temps de changer de regard sur les personnes migrantes », estime la Cimade.

L'association dénonce également les « pouvoirs de contrôle démesurés (...) confiés aux préfets » qui pourront « demander des informations à des interlocuteurs aussi divers que les fournisseurs d'énergie et de télécommunication, les banques, la sécurité sociale, les hôpitaux ou les écoles ».

Le Figaro / Emmaüs déplore "l'inertie du gouvernement"

02/10/2015 avec agences

Le mouvement Emmaüs a décidé vendredi de "rompre tout dialogue avec le gouvernement" sur la question de l'accueil des migrants à Calais, dénonçant "l'inertie malsaine du gouvernement", a-t-il annoncé à l'issue d'une réunion avec le ministre de l'Intérieur.

"Révolté par l'inertie malsaine du gouvernement et par l'incapacité de son ministre de l'Intérieur à apporter enfin des réponses adaptées à l'ampleur de la catastrophe humaine à Calais, j'ai décidé (...) de rompre tout dialogue avec le gouvernement", a annoncé Thierry Kuhn, président d'Emmaüs France dans un communiqué.

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a reçu vendredi place Beauvau les associations qui se chargent de l'accueil des migrants à Calais, telles que la Cimade, Médecins du Monde, le Secours catholique, Emmaüs ou La Vie active.

Pour Thierry Kuhn, "une catastrophe à grande échelle s'annonce à Calais dans les jours qui viennent à l'approche de l'hiver".

"Sciemment, délibérément, par aveuglement ou perfidie, le gouvernement se refuse à prendre des décisions qui seules seront de nature à apporter dignité et respect des droits fondamentaux aux 3.000 personnes actuellement bloquées à Calais dans des conditions insupportables et honteuses pour notre République", affirme-t-il.

Destimed / Des moyens à hauteur des obligations de l'État réclamés pour assurer l'accueil des demandeurs d'asile

8 octobre 2015

Dans une lettre ouverte l'Uriopss Paca Corse - la Fnars Paca Corse DOM - Espace - Cimade Sud Est, dénonce : « La Plate Forme Asile (PFA) de Marseille assure depuis 10 ans un travail de qualité en matière d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés. Tout demandeur d'asile primo-arrivant sur les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Alpes de Hautes Provence et des Hautes-Alpes doit accomplir les démarches pour le dépôt de la demande de protection internationale à la PFA de Marseille. La Plate Forme informe donc chaque demandeur d'asile de ses droits et organise avec elle les premières démarches liées à son arrivée en France. Elle assure également le suivi social et le suivi de leur procédure pour tous ceux qui sont en attente ou n'accèdent pas à un hébergement stable. Du 30 septembre au 5 octobre 2015, la Plate Forme a été contrainte de fermer ses portes, faute d'un personnel en nombre suffisant pour assurer un accueil digne des personnes. Avec 50% d'augmentation des demandes depuis le début de cette année, sans moyens supplémentaires, la « crise » était prévisible, voire inévitable. Malgré la ténacité et le professionnalisme de l'équipe de la Plate Forme, il n'aurait pas été responsable, dans ces conditions, de laisser les portes de la Plate Forme ouvertes. Sans moyens supplémentaires, c'était prendre le risque d'une maltraitance autant vis-à-vis des personnes accueillies que du personnel de la Plate Forme. Lundi 5 octobre, à l'issue d'une réunion avec ses partenaires associatifs, l'association Hospitalité Pour les Femmes (HPF), gestionnaire de la Plate Forme Asile, a décidé de rouvrir ses portes dans le cadre d'une organisation repensée par l'équipe de la PFA. Cette réorganisation, qui nécessite le déploiement de moyens supplémentaires en termes de personnels a été proposée aux partenaires institutionnels pour justifier d'une demande de financements complémentaires dès aujourd'hui. En l'absence de réponse de l'État d'ici le 2 novembre 2015, et donc d'un engagement de soutien financier permettant la viabilité de cette nouvelle organisation, la Plate Forme Asile fermera ses portes. Nous regrettons enfin qu'à la réunion du 5 octobre, seule l'OFII était présente du côté des financeurs alors même que la Préfecture et la Direction Départementale de la Cohésion sociale des Bouches du Rhône avaient été invitées. Les signataires soutiennent la PFA gérée par l'association HPF au nom du respect de la dignité des personnes et du droit d'asile. »

La Montagne / Le CCT a organisé une réunion d'information sur l'accueil des réfugiés, jeudi soir au « 3 X rien »

05/10/2015 Julien Blanc

Jeudi soir au restaurant « Le 3 X rien », la conférence-débat pour mettre en place l'accueil des réfugiés, organisée par le Collectif citoyen thiernois, a rassemblé 70 personnes.

« Il fallait que les choses soient dites. Cette rencontre est le point de départ pour monter un dispositif d'interlocuteurs identifiés, qui sauront aider les réfugiés dès leur arrivée à Thiers », explique Chakoura Topal, présidente fondatrice du Collectif citoyen thiernois et instigatrice de la

réunion sur l'accueil des réfugiés qui s'est tenue jeudi soir au restaurant solidaire « Le 3 X rien ». Travailler en commun pour assurer l'accueil

Même si le nombre de réfugiés est clairement défini au niveau national, il reste encore difficile à connaître au niveau local. « À l'échelle locale, nous n'avons pas encore pour l'instant de chiffres précis. Concernant la région, nous savons que 200 familles seront accueillies », note Emmanuel Bouhier, président de la Cimade 63. Au fil de la soirée et jusqu'à tard dans la nuit, les échanges entre les particuliers, responsables d'associations et intervenants prennent forme et devraient déboucher sur une coopération, où chacun trouvera son rôle, en fonction de sa spécialité. « Il fallait savoir quelles structures associatives pouvaient avoir les capacités d'agir et comment. J'ai donc laissé une feuille où chaque responsable d'association, ainsi que les particuliers, peuvent inscrire leurs coordonnées, pour participer aux prochaines réunions », souligne Chakoura Topal.

Lourdeur administrative

L'union fait la force. Dans cette optique, le futur comité va se réunir de nouveau afin de résoudre les problèmes administratifs auxquels certains particuliers peuvent être confrontés, quand il s'agit de mettre à disposition un logement.

« Nous comptons sur les élus pour qu'ils fassent pression sur l'État, afin de simplifier les procédures administratives, notamment pour le cas de la mise à disposition d'appartements. Actuellement, il faut agréer une association, qui va ensuite gérer les demandes et enfin attribuer le logement. Beaucoup des gens sont fatigués par toute cette lourdeur administrative », a insisté Choukra Topal.

Adjointe au maire

Cette première rencontre a été l'occasion de se dire les choses clairement. Savoir qui peut faire quoi et identifier les manques pour les combler lors des prochaines rencontres. Dans tous les cas, cette initiative permet de créer un débat et du lien social. C'était positif.

Président du Secours populaire

Pour ma part, je n'ai rien appris de nouveau. Même si cette réunion a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration entre associations, on reste dans le bla-bla, loin du monde réel. Ce n'est pas une réunion inutile, à terme on arrivera à monter quelque chose ensemble.

Bénévole de l'association ASCSA

C'est une première étape où les gens se sont rencontrés. Cette réunion a été l'occasion de faire un premier état des lieux à la fois des compétences des associations et des particuliers. L'heure est maintenant venue de s'organiser afin d'être efficace le jour J.

Artiste

Je trouve que cette réunion a permis de recentrer le débat et de remettre l'être humain au centre de la réflexion. C'est une première rencontre pour le tissu associatif thiernois. On a pu poser le problème ensemble, maintenant c'est à nous d'aller vers du concret.

Particulier

Je venais me renseigner concernant le cas des particuliers qui souhaiteraient mettre à disposition des appartements non meublés. Les réfugiés qui vont arriver en auront besoin tout de suite. Après cette

réunion, j'ai déjà eu quelques débuts de réponses et des idées.

La Montagne / Haute-Loire : les villes du Mazet-Saint-Voy et de Saint-Bonnet-le-Froid prêtes à accueillir des réfugiés

06/10/2015 Elsa Russier

Sur les 260 communes altiligériennes, une poignée de maires seulement a pris contact avec la préfecture dans l'optique d'accueillir des réfugiés. Parmi celles-ci, les petites communes du Mazet-Saint-Voy et Saint-Bonnet-le-Froid.

« On ne peut pas rester indifférent à la souffrance de ces gens qui subissent des persécutions dans leur pays ». Bernard Cotte est le premier maire de Haute-Loire à avoir contacté la préfecture pour que sa commune du Mazet-Saint-Voy puisse accueillir des réfugiés. Par « conviction humaine », tout simplement.

Chaleur humaine

À l'autre bout du Plateau du Vivarais-Lignon, l'accueil des réfugiés est également apparu comme « une évidence » selon Jean Neyron, premier adjoint de Saint-Bonnet-le-Froid.

Deux communes qui divergent sur l'échiquier politique. Deux communes qui, néanmoins, sont en phase sur la définition de la solidarité.

Un petit millier d'habitants dans l'une, à peine deux cent trente dans l'autre. Ni l'une, ni l'autre n'ont de logement communal à proposer. Mais qu'importe. Si une famille de réfugiés vient à fouler le sol du Mazet-Saint-Voy ou de Saint-Bonnet-le-Froid, « elle aura peut-être l'inconvénient du climat, mais elle aura un peu de chaleur humaine et sera bien entourée ».

Au Mazet-Saint-Voy, le maire a pris les devants. « J'ai proposé d'accueillir une famille chez moi et j'ai déjà fourni un certificat d'hébergement à la Cimade (Fédération protestante de France) ». Il ne compte néanmoins pas en rester là : « nous nous sommes positionnés pour accueillir deux ou trois familles. Une famille seule se sentirait trop isolée. Nous aimerions beaucoup avoir des familles avec des enfants pour qu'ils puissent s'intégrer par le biais de l'école ».

L'accueil de réfugiés, Bernard Cotte le voit comme « une source d'enrichissement ». « Et puis vous savez, confie-t-il, la conviction chrétienne implique l'accueil d'étrangers menacés. Ce n'est pas un hasard si nos pères et nos grands-pères ont accueilli des gens pendant la guerre. On entend pas mal de gens qui se prévalent d'avoir accueilli des juifs... Mais on ne peut pas se prévaloir de ce qu'ont fait nos ancêtres sans s'interroger sur le comportement que nous devons adopter nous-mêmes ».

À une petite trentaine de kilomètres, du côté de Saint-Bonnet-le-Froid, « les choses se sont faites tout naturellement, explique le maire, André Marcon. Nous sommes partis de l'idée que nous avons une responsabilité, en tant qu'élus locaux, dans ce drame qui secoue le pays. Celle d'être, en quelque sorte, des facilitateurs ».

Une démarche « proactive », de « facilitation des choses et de la procédure pour ceux qui veulent donner un coup de main ».

« On a déjà du mobilier,

du linge, des jouets »

Aux questions « est-ce que vous avez un logement, du mobilier ou des vêtements à mettre à disposition ? Est-ce que vous avez un peu de temps à donner ? », les réponses ne se sont pas faites attendre. « On a déjà du mobilier, du linge, des jouets, deux personnes sur l'accueil, au moins un logement, peut-être deux ». Bref, un véritable élan de solidarité populaire. Un élan auquel s'ajoute la volonté d'agir à long terme. Une institutrice s'est notamment présentée en mairie pour faire part de son envie d'enseigner la langue aux personnes accueillies si elles ne la maîtrisent pas. Et André Marcon d'ajouter : « s'il y a des gens qui viennent chez nous, qui ont le statut et qui ont envie de travailler, ils le pourront. Les quatre restaurateurs manquent de personnel. Ils cherchent mais ne trouvent pas. On pourrait donc donner de l'emploi ».

« C'est une goutte d'eau, concède André Marcon, mais c'est la nôtre ».

L'indépendant / Hommage aux migrants décédés : un cercle de silence qui veut faire du bruit

04/10/2015 FF

La Cimade et l'Assoc'Epicée ont eu, hier matin, une pensée pour ceux qui ont disparu depuis le début 2015 en traversant la Méditerranée sur des rafiots de fortune. Les migrants cherchaient un Eldorado, au moins 2 000 voire près de 3 000 d'entre eux ont trouvé la mort. La Cimade et l'Assoc'Epicée ont également eu une pensée, hier matin, pour ces 71 migrants morts étouffés dans ce camion charnier abandonné en bordure d'autoroute en Autriche en août dernier.

Trente personnes mobilisées

Sur les Barques, une trentaine de personnes sensibilisées et mobilisées se sont recueillies dans une ronde du silence, qui a fait plus de bruit qu'on peut le croire. Les passants, interloqués, observaient et comprenaient vite le message porté sur les pancartes : "2014, anniversaire du Titanic. 2014, deux Titanic de migrants morts en Méditerranée". Les membres des associations ont fait un tour en dans le cœur de ville en empruntant la passerelle des Barques pour être davantage visibles. La Cimade et l'Assoc'Epicée n'en sont pas à leur premier coup d'essai en matière de sensibilisation sur le sort des migrants. Des cercles de silence ont été organisés cet été, en juin et août, à Gruissan et à Narbonne-Plage. "Sur le littoral audois, nous ne sommes pas concernés par l'arrivée de migrants venant de Syrie par exemple", a expliqué Roger Grangeaud, qui parlait au nom de la Cimade. "Mais dans le Narbonnais, nous avons d'autres réfugiés, en danger dans leur pays et qui viennent du Ghana, d'Albanie, d'Arménie ou encore du Nigeria". Au total, sur le Narbonnais, une trentaine de dossiers de demande d'asile aurait été déposée à la Préfecture de Carcassonne. Un cercle de silence pour rendre hommage aux migrants naufragés en Méditerranée.

Sud Ouest / Pas d'expulsion à Bordeaux mais les Sahraouis se sont dispersés

05/10/2015 Gilles Guitton

Une bonne partie des Sarahouis installés sous le pont Saint-Jean sont partis ce matin. Ils avaient reçus une ordonnance d'évacuation de la part du tribunal.

Pas d'expulsion ce matin au pont Saint-Jean. Pas de policiers, pourtant annoncés par la rumeur à 6 h 30, mais une poignée de militants du collectif de soutien aux Sahraouis de Bordeaux, des étudiants mobilisés à leurs cotés sur les réseaux sociaux, des journalistes, et une vingtaine d'habitants du village de tentes en train de se transformer une nouvelle fois en bidonville.

Solutions de repli

Mais même sans intervention policière, l'ordonnance d'évacuation du terrain, prononcée par la tribunal de grande instance de Bordeaux à la demande de Bordeaux Métropole propriétaire du terrain, a provoqué la dispersion d'une bonne partie des demandeurs d'asile.

La perspective de l'évacuation a conduit nombre d'entre eux à chercher des solutions de repli, tandis qu'une trentaine d'entre eux, figurant sur une liste de 57 personnes (sur une population fluctuante d'environ 200 personnes), ont rejoint le centre d'accueil de nuit de Pessac équipé pour eux (mal selon le collectif) et géré par la fondation Emmaüs.

Certains renvoyés vers Madrid

Selon les militants de la Cimade, de l'Asti et de la Ligue des droits de l'homme présents sur place, plusieurs résidents, entrés par l'Espagne où ils avaient déjà été enregistrés comme réfugiés, ont été renvoyés vers Madrid ces derniers jours. Ce que la préfecture de Gironde avait également annoncé précédemment.

Le Dauphiné / Une nouvelle famille expulsée, la Cimade interpelle l'État

07/10/2015

Hautes-Alpes - Plusieurs associations s'associent pour demander des solutions.

Une famille de cinq enfants, âgés de 18 mois à 5 ans, est en passe de se faire expulser du logement qu'elle occupait, jusqu'ici au Cada [article payant]

D'ici / Hautes-Alpes : Une famille de migrants en voie d'être expulsée à Gap

06/10/2015 Nele GRIZARD

Une famille de migrants est en train de se faire expulser du logement qu'elle occupait jusqu'à présent à Gap. La nuit de lundi à mardi était la dernière nuit mise à leur disposition. Aucune mesure d'urgence ne leur a été proposée. 5 enfants âgés de 18 mois à 5 ans pourraient se retrouver à la rue. La Cimade, l'association de solidarité envers les migrants, a décidé d'interpeller l'état en lui demandant de mettre en place les moyens nécessaire pour aider ces familles. Surtout que ce ne serait pas le seul cas dans les Hautes-Alpes.

La Provence / Réfugiés : la plateforme "Asile" est débordée

06/10/2015

Fermée depuis mercredi, en raison déjà d'un flux trop important de personnes venues déposer une demande d'asile, la plateforme du boulevard Salvatore a rouvert ce matin à Marseille. Des dizaines de personnes, dont certaines arrivées ces derniers jours de vintimille, tentent d'y entrer.

Des bénévoles de la Cimade tentent sur place de calmer les esprits et surtout de dégager un passage pour les femmes et les enfants.